

CILSS

Comité permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel

2 ex

09602
OCDE
CLUB DU SAHEL

**LES ESPACES CEREALISERS REGIONAUX
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Séminaire de Lomé (Togo) - 6/11 novembre 1989

*Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Senegal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint-Louis*

Production agricole,
échanges régionaux et importations
au Sahel

Dominique GENTIL

Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de Développement
(IRAM)

SL89/19
Or. Fr.

OCTOBRE 1989



3

09602

Organisation pour la Côte d'Ivoire
Organisation Générale (OCG)
Organisation Générale (OCG)
Organisation Générale (OCG)
Organisation Générale (OCG)

**Production agricole,
échanges régionaux et importations au Sahel**

Dominique Gentil

Les idées exprimées et les faits exposés dans ce document le sont sous la responsabilité personnelle des auteurs et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.

20320

En prônant la réflexion sur un espace régional en Afrique de l'Ouest, le colloque de Mindelo a relancé le débat concernant l'impact des échanges sur le développement de la production agricole. Ce débat, recouvre une analyse controversée des réalités, qui conduit à des propositions divergentes de politiques agricoles. Celles-ci risquent d'avoir des répercussions importantes sur des millions de producteurs et consommateurs sahéliens. Il est donc indispensable d'essayer de faire le point sur les liens entre production et échanges en montrant les acquis des travaux menés jusqu'ici, mais aussi les incertitudes qui subsistent. Pour cela, il faut s'efforcer de comprendre les situations concrètes et non de plaquer des concepts ou des modèles économiques inadaptes ou de se lancer dans des querelles idéologiques, du type libéralisme contre protectionnisme.

Ce texte vise à poursuivre un débat, déjà ancien, mais qui, s'est cristallisé autour d'une réflexion de Shapiro et Berg sur "la compétitivité de l'agriculture sahélienne" (1). Celle-ci a suscité des commentaires de Gentil et Ledoux (2) qui ont entraîné d'autres réactions de responsables des politiques de coopération (de la Banque Mondiale, de la CEE, de l'USAID) et de chercheurs (des universités de Michigan State (MSU) et d'Arizona). Par ailleurs, des travaux récents (par exemple ceux du MSU au Mali) viennent apporter des éléments concrets à la réflexion.

Ce texte doit donc être considéré comme une introduction au débat et se veut avant tout un appel aux critiques et aux compléments d'informations ainsi qu'un stimulant pour les travaux des chercheurs et la réflexion politique des décideurs.

1. Rappel des points controversés

L'étude de Berg-Shapiro est une synthèse de nombreux travaux récents, généralement d'origine anglo-saxonne. Certaines analyses paraissent tout à fait pertinentes, mais d'autres prêtent à controverse. Nous ne présentons ici que les points controversés (3) tout en soulignant qu'il ne faut pas réduire l'étude à ceux-ci

Parmi les conclusions de l'étude Berg-Shapiro qui prêtent à discussion ou critique, nous retiendrons :

- les perspectives physiques et techniques des céréales traditionnelles seraient faibles,
- les seules possibilités d'augmenter les productions céréalières nationales resteraient le riz irrigué mais celui-ci est excessivement coûteux,
- une priorité aux cultures céréalières entraînerait une baisse des exportations,
- le Sahel doit développer les cultures de rente plutôt que de rechercher l'autosuffisance alimentaire,
- des prix élevés auraient peu d'effets sur l'augmentation des productions,
- il existerait une rigidité de la demande en faveur du riz et de la farine de blé,
- le protectionnisme aurait un rôle négatif pour les principaux acteurs sociaux,

(1) BERG (E.), SHAPIRO .- The competitiveness of sahelian agriculture. Club du Sahel, octobre 1988, 39 p.

(2) GENTIL (D), LEDOUX (G) .- Commentaires sur l'étude "The competitiveness of sahelian agriculture" .- Multigraph. IRAM, avril 1989, 19 p.

(3) Pour certains points, les positions divergentes ne sont pas aussi tranchées qu'elles le paraissent.

- la déréglementation étatique et la promotion du secteur privé seraient les axes les plus efficaces d'une politique économique.

Il y a dans cette étude un constat pessimiste sur les perspectives des agricultures sahéliennes, une revue très critique et souvent décapante des principales mesures qui pourraient être prises pour en augmenter la compétitivité et un appel implicite à laisser jouer les "avantages comparatifs" et les "lois du marché".

Nos commentaires d'avril 1989 (4) visaient à montrer que ces affirmations étaient "discutables, voire erronées, et qu'elles s'appuyaient sur des données souvent partielles ou des méthodes de recherche inadéquates".

2. Une approche globale, pour l'ensemble du Sahel, est-elle pertinente pour appréhender des situations diversifiées ?

Comme chacun le sait, les perspectives du sorgho/mais sont très différentes si les études se réfèrent au nord du bassin arachidier sénégalais ou aux zones cotonnières du Mali Sud par exemple. Les augmentations de prix n'auront pas les mêmes répercussions sur les producteurs excédentaires ou déficitaires en céréales. Une discussion globale, à partir de références différentes, conduit rapidement à un dialogue de sourds. La règle à observer est donc de se placer au niveau pertinent d'analyse selon le problème posé. Certaines agrégations, du type élasticité des prix par rapport à la production agricole globale, ne paraissent ni fondées scientifiquement (5) ni opérationnelles pour des décisions politiques.

Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse et multiplier les monographies, apparemment contradictoires et difficilement comparables.

D'où le besoin d'une représentation de la réalité suffisamment simplifiée pour être opératoire (à la fois comme outil d'analyse et de simulation/prévision), mais suffisamment complexe pour ne pas trop déformer celle-ci.

Au niveau de la production, trois outils sont disponibles et ont déjà fait l'objet de nombreux travaux :

- les zonages,
- les typologies d'exploitation,
- l'étude des comportements des producteurs à partir de l'analyse des systèmes de production.

A partir des résultats de ces travaux, il est possible de dresser un cadre provisoire.

Pour le zonage, il est proposé de retenir quatre zones, correspondant à des problématiques/potentialités très contrastées :

- les zones irriguées,
- les zones cotonnières,
- les zones céréales/arachide ou céréales/mié,
- les zones céréalières.

(4) GENTIL (D.), LEDOUX (G.), op. cit.

(5) Sans compter les problèmes statistiques : qualité des statistiques de production et choix du prix puisque celui-ci varie beaucoup (souvent du simple au triple) selon les régions, le moment de l'année et entre les années.

Pour les typologies d'exploitation, le problème des céréales étant au coeur du débat, on peut retenir comme critère principal l'équilibre production/consommation, ce qui conduit à distinguer trois types principaux (6) :

- les exploitations disposant d'un surplus régulier de céréales,
- celles qui présente un équilibre précaire,
- celles en situation de déficit structurel.

Il doit être clair qu'il s'agit d'un cadrage relativement grossier, qui a pour but de systématiser la prise en compte des diversités et de permettre les comparaisons ; les analyses concrètes conduiront à des zonages et typologies beaucoup plus fins.

En ce qui concerne les comportements des producteurs, il n'est pas possible de résumer les acquis de multiples analyses concrètes des systèmes de production (7). Mais on peut retenir l'idée qu'il est possible de comprendre et souvent de prévoir les pratiques et les décisions paysannes (extension des superficies, choix entre cultures et entre activités, choix des techniques...) en fonction :

- de la disponibilité des différents facteurs de production,
- des objectifs économiques (recherche de l'autosuffisance alimentaire, maximisation du revenu monétaire par quantité de travail, minimisation des risques ...),
- des objectifs sociaux (reproduction des rapports familiaux sociaux, politiques et culturels) des diverses "exploitations".

Il est presque toujours nécessaire de descendre en dessous de "l'exploitation" et d'analyser la place et les stratégies des femmes et des cadets (pourcentage de champs individuels/champs collectifs (8), types de cultures pratiquées, degré d'autonomie des budgets).

Par ailleurs, la compréhension des décisions doit faire intervenir le raisonnement stratégique ou la notion de temps. C'est en fonction des aléas pluviométriques ou des stocks accumulés l'année précédente que seront modifiées les pratiques culturales ou les superficies ensemencées.

Pour le problème spécifique de notre débat, les rapports entre la production et le marché, les études de l'ORSTOM donnent des réponses assez claires :

"Les décisions à l'égard des productions se prennent souvent en fonction des variations de prix, auxquelles les producteurs africains se montrent très sensibles, que ce soit la brusque hausse du prix d'une spéculation (BADOUIN ; BIARNES, COLIN) ou la comparaison entre rémunérations de la journée de travail (CHALEARD). Cette sensibilité est plus grande pour les cultures annuelles que pour les cultures pérennes, car un investissement en travail de plusieurs années ne peut être brutalement remis en question. En Côte d'Ivoire, selon les prix du marché, les cultures dites vivrières sont vendues et deviennent de ce fait marchandes

(6) Le MSU retient dans certaines études 4 types : pas de transaction de céréales, achètent seulement, vendent seulement, achètent et vendent. En fait, la dernière catégorie, comme l'avait bien montré Reynaut dans la région de MARADI, est très hétérogène puisqu'elle regroupe des paysans en difficulté, qui sont obligés de vendre au mauvais moment (récolte) et de racheter à la soudure et d'autres paysans aisés qui achètent à bas prix et revendent à la soudure.

(7) On peut vivement recommander sur ce sujet une récente publication de l'ORSTOM - Systèmes de production agricole en Afrique tropicale. Cahier des Sciences humaines - Vol. 23, N° 3-4 - 1987 (p. 342 à 604) - Vol. 24, N° 1 - 1988 (p. 1 à 168).

(8) Ce pourcentage peut être négligeable mais il peut, dans certains cas, concerner le tiers des superficies.

(CHALEARD). Le même phénomène se retrouve au Sénégal pour le mil (STOMAL-WEIGEL). Il avait été signalé au Ghana, au Nigeria, au Togo. Ainsi, disparaissent le dualisme, la dichotomie, l'opposition factice entre cultures vivrières et marchandes. Mais A. BIARNES et J.P. COLIN nous entraînent encore plus loin en distinguant des "surplus conjoncturels", cédés dans les cas de bonnes récoltes, et un "vivrier de rapport", cultivé uniquement pour la vente. Les rapports de prix guident aussi les choix entre cultures, élevage et autres activités. Au Sénégal, dans les pays serer et wolof, l'élevage est l'activité qui demande le plus de travail mais qui procure le plus de revenus en dehors de la culture des champs (STOMAL-WEIGEL).

Les décisions des cultivateurs portent aussi sur les techniques culturales (BIARNES, COLIN ; BLANC-PAMARD ; CAPILLON, CANEILL ; GERMAIN, POUSSIN). On ressent, à la lecture de ces articles, que les choix sont souvent limités. Le poids des contraintes en ressort d'autant plus fort. Les cultivateurs de l'Aribinda ont deux outils de sarclage à leur disposition, la houe et l'iler. L'usage de l'iler est autant un signe social qu'un choix technique, car il laisse transparaître une grande disponibilité en main d'œuvre (DUPRE, GUILLAUD).

Les décisions portent enfin sur les risques à minimiser. L'association des cultures, en zone forestière, est une façon de limiter les risques (LESOURD). La dispersion des parcelles entre plusieurs cuvettes inondables, la répartition des activités entre agriculture, élevage et pêche en forment une autre (BOUTILLIER, SCHMITZ). Dans l'Aribinda, toujours dans le même but, les facteurs techniques sont disséminés dans l'espace (DUPRE, GUILLAUD). On peut aussi se demander si le maintien d'une agriculture extensive ne doit pas être interprété comme le report d'un risque nouveau, l'endettement." (9)

En résumé, il faut faire des analyses concrètes pour comprendre les réalités et éviter d'agréger des éléments hétérogènes. Les études déjà disponibles confirment ce qu'une analyse logique pouvait laisser prévoir :

- L'existence d'un marché rémunérateur et régulier est un facteur déterminant de l'augmentation de la production.
- Mais ce n'est pas une condition suffisante et d'autres facteurs agissent (pluviométrie, terres disponibles, technologie, système d'approvisionnement en intrants, crédit...) qui sont déjà connus ou sont faciles à appréhender.
- L'impact d'un marché favorable est différent selon les zones et les catégories de producteurs.
- Le vivrier a, jusqu'à présent, un statut spécial par rapport aux autres cultures. Il a une vocation principale d'autosuffisance alimentaire (la commercialisation n'étant qu'un "excédent" (10) conjoncturel) ou une vocation mixte, autosuffisance et revenu monétaire (cas du riz irrigué), mais il est très rarement considéré comme une culture de rapport telle que les autres (11).

(9) ORSTOM - Cahier de Sciences Humaines, op. cit., p.

(10) On sait que les ventes ne correspondent pas toujours à un excédent mais sont des commercialisations forcées pour résoudre des besoins monétaires, qui doivent être compensées par des achats et/ou des restrictions de consommation.

(11) A noter des évolutions différenciées en Côte d'Ivoire, selon le type de culture (maïs, igname, patate douce). cf. A. BIARNES - J.P. COLIN, ORSTOM, op.cité, p. 461 - "Le manioc a cessé d'être une culture contrôlée exclusivement par les femmes ... Certains hommes récupérant ... la culture du manioc comme culture de rapport ("il y a de l'argent dedans"...). L'essor de la patate douce comme culture de rapport non marginale est récent : il s'est amorcé en 1983 lorsque le prix du producteur a doublé en l'espace de quelques mois.

3. Les grands types de situation

Il s'agit ici d'une illustration de la démarche proposée (à partir de quelques exemples) plus que d'une véritable analyse qui demanderait des développements plus abondants. Mais l'explicitation de conclusions provisoires ou d'hypothèses est un moment utile - même s'il est périlleux pour l'auteur soumis aux critiques des spécialistes - pour susciter un débat et faire apparaître les éléments de consensus, les sujets controversés ainsi que les besoins de recherches supplémentaires.

A partir de l'analyse des caractéristiques actuelles et potentielles de l'offre et de la demande dans chacune des quatre grandes situations retenues, on essayera de montrer les effets des échanges (internes, régionaux et importations) sur la production (extension des superficies et intensification) selon les différents types de producteurs et leurs comportements.

3.1. Les zones rizicoles

a) Ces zones ne sont pas homogènes selon le coût d'investissement, le prix de revient, le type d'organisation (grand/petit périmètre), le mode d'irrigation (gravitation ou pompage) ou l'importance de la production nationale dans la consommation globale.

La problématique actuelle est centrée sur la réhabilitation d'anciens périmètres (Office du Niger par exemple) ou la création de petits périmètres villageois (Sénégal) ou privés (Mauritanie), à coûts d'investissement relativement faibles. Des efforts sont entrepris pour améliorer les autres éléments de la filière (battage, décortilage) afin de rendre le riz national plus compétitif.

Globalement, la production nationale ne couvre qu'une part limitée de la consommation (moins de la moitié en général) et le prix de revient est très supérieur (cas du Sénégal) ou peu éloigné (cas du Mali) de celui du riz importé.

Le marché mondial est lui-même un marché marginal par rapport à la production mondiale (moins de 5 %), très concentré sur quelques pays et donc potentiellement soumis à des variations fortes.

b) La demande est croissante et vient à la fois des consommateurs urbains (urbanisation rapide, changement dans les habitudes alimentaires, facilité de préparation) et, de plus en plus, des consommateurs ruraux. Le degré de pénétration du riz est cependant très différent selon les pays (cf. Mali/Sénégal) mais les tendances vont dans le même sens.

c) Face à cette situation, les Etats réagissent avec des degrés divers de libéralisme ou de protectionnisme et en fonction de choix politiques privilégiant producteurs ou consommateurs et des connivences avec les commerçants.

Dans le cas du Mali, jusqu'en 1984, la politique rizicole se caractérisait par un encadrement très strict, un monopole du battage, du décortilage et de la collecte primaire de l'Office du Niger et un monopole de la commercialisation de l'OPAM, en général en faveur de catégories relativement privilégiées. La production était stagnante, voire en régression, avec des rendements bas (1 T à 1,5 T/ha).

Avec une libéralisation interne progressive au niveau du battage (1984) et de la commercialisation (1986-1987), avec des mesures d'accompagnement au niveau des réaménagements, du crédit et de l'approvisionnement en facteurs de production, les rendements se sont fortement accrus (ils sont en moyenne de 5 T dans le projet Retail et de plus de 2 T dans le secteur de Niono). L'intensification (repiquage, semences améliorées, double culture ...) profite à la quasi totalité des producteurs, même si les rendements restent très dispersés.

Les paysans peuvent vendre leur paddy à l'Office du Niger à un prix garanti (70 CFA) ou leur riz sur le marché libre (environ 140 à 160 CFA/kg à Niono). Les petites décortiqueuses se développent aussi bien chez les commerçants privés que chez les paysans. Pour favoriser l'écoulement de la production nationale et permettre à l'Office de respecter le prix garanti, le Gouvernement a procédé à un arrêt provisoire des importations en 1988. Le prix sur le marché de Bamako, après une hausse modérée (182 CFA en décembre 1987, 207 CFA en mars 1988), s'est stabilisé (211 CFA en octobre 1988, 212 CFA en novembre 1988, 207 CFA en décembre 1988, 207 CFA en janvier 1989, 200 CFA en février 1989, 197 CFA en mars 1989) (12).

En 1989, le Gouvernement a autorisé à nouveau les importations qui, en principe, devaient être jumelées avec des achats à l'Office du Niger. Les importations ont bien été réalisées mais les commerçants - officiellement par difficulté d'écoulement et manque de trésorerie - n'ont pas enlevé les quantités prévues à l'Office. Celui-ci se retrouve avec des stocks importants, des difficultés de trésorerie et il existe actuellement une grande inquiétude sur sa capacité à acheter et payer le paddy des producteurs lors de la prochaine campagne. Si l'Office ne pouvait acheter le paddy, les risques de retour à une production moins intensive (notamment abandon du repiquage, technique très consommatrice en temps de travail) sont très forts, avec une tendance au repli sur l'autoconsommation et sur un excédent commercialisable modeste. Il faut noter par ailleurs que les importations n'ont pas entraîné une baisse sensible des prix à la consommation.

Au Sénégal, le gouvernement fixe les prix à la production et à la consommation. L'écart entre prix de revient du riz local, prix du riz importé et prix à la consommation entraîne une subvention de la production locale et une taxation du riz importé. Si le niveau des prix à la consommation fixé au Sénégal est élevé, les pays voisins réagissent par une réexportation de riz importé (cas de la Gambie) ou par un écoulement d'une partie de leur production pour bénéficier du prix garanti sénégalais (cas de la Mauritanie). Outre l'avantage sur le prix, cette opération permet de se procurer des CFA et donc d'enclencher d'autres transactions commerciales (13).

d) A partir de ces exemples, est-il possible de tirer quelques conclusions ou hypothèses ?

- S'il n'y a pas un marché assuré, stable et rémunérateur, il n'y a pas d'incitation pour dégager un surplus commercialisable et pour intensifier. Ceci est vrai pour tous les producteurs, sauf dans le cas où les parcelles très restreintes ne permettent de satisfaire que l'autoconsommation.
- Cependant cette sécurisation ne doit pas conduire à des solutions de facilité. Il existe de nombreuses possibilités d'amélioration de la gestion de l'eau et de diminution du coût d'encadrement ou d'entretien des périmètres par une implication plus grande des producteurs (14). De même, des progrès sensibles peuvent être obtenus au niveau du battage, du décorticage et de l'organisation de la commercialisation. Les formules de contrat-plan (cf. Sénégal et Mali) et de maîtrise de la filière par les divers opérateurs économiques (producteurs, transformateurs, commerçants, Etat ...) devraient permettre une relative stabilité, un partage des gains de productivité et une meilleure adaptation aux conditions du marché mondial.

(12) Source : Bulletin d'information sur le Marché céréalier en République du Mali - n° 2 (oct.-Nov.-Déc. 88) et n° 3 (Janv.-Fév.-Mars 89).

(13) Pour une analyse plus détaillée de ces phénomènes, voir : "Inventaire des mesures de maîtrise des échanges extérieurs céréaliers des pays d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad. Dossier N°3 : Etude de cas Gambie, Sénégal, Mauritanie, Mali." IRAM-INRA, novembre 1988, 98 p.

(14) Cf. Les travaux du groupe de travail "Réhabilitation des périmètres irrigués" du Réseau Recherche-Développement (1989).

L'application d'une politique entièrement libérale se traduirait par :

- un accroissement des difficultés d'écoulement des productions nationales, du fait des différences entre coûts de revient nationaux et prix internationaux (15),
- une augmentation de l'instabilité du marché, en ajoutant les fluctuations du marché mondial à celles décrites précédemment.

Une telle situation aurait alors une triple conséquence :

- . baisse de la production nationale,
- . non rentabilisation des investissements déjà réalisés,
- . renforcement de la dépendance à l'égard du marché mondial.

Il paraît donc raisonnable de pratiquer une politique plus équilibrée, avec une priorité à la production nationale (tout en diminuant ses coûts) et un rôle de complément laissé aux importations. Un certain degré de protectionnisme ou de "corrections du mauvais fonctionnement du marché" s'avèrent donc nécessaires, en recourant à une gamme de mesures de politique économique plus ou moins adéquates (droits de douane, contingentement, suspension temporaire des importations, mesures monétaires telles qu'une parité spéciale pour les transactions agricoles (16)

- Une politique purement nationale sera presque toujours contournée comme les nombreuses expériences le montrent. Il est donc nécessaire de réfléchir à la faisabilité économique (modèles permettant de simuler les effets sur la production, la consommation et les budgets) et à la faisabilité politique de mesures communes (tarif extérieur commun perçu au niveau des ports) ou au moins harmonisées sur des sous-espaces restreints (17).
- C'est sans doute seulement lorsque les rapports entre marché mondial et production nationale seront clarifiés et assainis qu'il sera possible d'envisager de nouveaux investissements permettant une extension des superficies irriguées.

En définitive, pour revenir aux questions du rapport Shapiro-Berg, il y a bien possibilités d'accroissement de la production nationale rizicole à des coûts raisonnables si les conditions esquissées précédemment sont réunies.

(15) Cette différence est plus ou moins forte selon les pays et provient de plusieurs facteurs : différence de productivité, parité monétaire, structure très spécifique du marché mondial, avec souvent des prix de dumping ... Selon UMA LELE (BIRD), la comparaison entre le riz africain et le riz indien montre que les rendements africains sont satisfaisants, voire supérieurs mais que le coût est très élevé (coût des investissements réalisés par des entreprises étrangères et assistance technique) alors qu'en Inde l'existence d'un secteur privé dynamique et de nombreux cadres nationaux formés permet de réduire les dépenses.

(16) Voir les propositions de Delgado (C) in : "Questions à propos d'un espace régional protégé pour les céréales au Sahel". Communication à la SFER, Avril 1988, 29 p.

(17) Par exemple Sénégal, Gambie, Mauritanie, Mali, ensemble qui peut s'étendre progressivement (par exemple à la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry et la Guinée Bissau).

3.2. Les zones cotonnières

a) Ces régions disposent régulièrement d'excédents céréaliers, à la fois pour des raisons climatiques et pour des raisons de niveau de technicité et d'efficacité des services aux producteurs.

Au Sud Mali, le MSU a mené des études (18) dans deux zones climatiquement comparables dont les spéculations agricoles diffèrent sensiblement : la zone CMDT où coton et céréales coexistent et la zone d'intervention de l'OHV (Opération Haute Vallée) où les céréales constituent l'essentiel des productions végétales. Ces études montrent des disponibilités de céréales très nettement supérieures en zone cotonnière (CMDT), ainsi que l'indique le tableau ci-dessous :

Disponibilités cérésières des exploitations des zones CMDT et OHV

	Disponibilité par tête (en kg)		Mois de consomm.		Mois de consom. en stock de sécurité
	85-86	86-87	85-86	86-87	
CMDT	259	360	16,5	23,0	15,5
OHV	132	164	8,4	10,5	0,0

Source : D'AGOSTINO et STAATZ, 1989, op.cit.

Ces résultats confirment toutes les observations précédentes (notamment dans l'Ouest Burkina), sur la progression conjointe des deux cultures. La convergence de ces analyses nous conduit à réfuter l'affirmation globale selon laquelle la croissance des productions cérésières s'effectuerait systématiquement au détriment des cultures de rente.

Les travaux du MSU mettent également en évidence que la participation au marché est différente selon les années et les catégories de producteurs.

(18) Les principaux résultats de ces études sont présentés dans "The impact of import and export policies on malian coarse grain producers". V.C. D'AGOSTINO et J.M. STAATZ, Michigan State University, Agricultural Economics Staff Paper N° 83-85, Septembre 1989.

Répartition des exploitations de la zone CMDT
en fonction de leur participation
au marché

	19686-87 (bonne récolte)	1987-88 (mauvaise)
Pas de transaction	19 %	9 %
Achats	15 %	29 %
Vente seulement	60 %	46 %
Achat et vente	5 %	16 %

Source : D'AGOSTINO et STAATZ, 1989, op.cit.

Vente moyenne des exploitations des zones CMDT
et OHV durant les
années 1986/87 et 1987/88

	Volume des ventes	% du volume de la production
Equipées	509 kg	8,7 %
Semi-équipées	173 kg	6,2 %
Non équipées	103 kg	7,6 %
Toutes exploit.	273 kg	7,8 %

Source : d'AGOSTINO et STAATZ, 1989, op. cit.

Les prix sont d'une extrême variabilité :

- entre les années,
- en cours d'année,
- entre les régions.

Si les variations entre les années sont dues essentiellement aux variations pluviométriques, parfois aggravées par des aides alimentaires arrivant à contre temps, une plus grande attention devrait être portée sur les facteurs explicatifs des autres variations, qui sont sans doute plus facilement maîtrisables.

Les variations dans l'année sont très liées au niveau et au besoin de trésorerie des exploitations, besoins dépendants eux-mêmes de la date de récupération des impôts, de la date de paiement effectif du coton, des dates de remboursement des prêts officiels et informels, parfois de l'écolage ou du besoin de payer des salariés pour la collecte du coton. Des programmes adaptés de crédit (19) ou de modification/ étalement de certaines dates de besoins

(19) Et non des crédits disponibles vers février/mars comme c'est trop souvent le cas.

ou rentrées monétaires (impôts, paiement du coton ...) devraient limiter ces variations et être particulièrement favorables aux petits producteurs (qui sont souvent obligés de vendre pour acheter ultérieurement à un prix généralement supérieur).

En ce qui concerne les variations régionales, le bulletin d'information sur le marché céréalier du Mali (20) constate des différences très fortes aussi bien au niveau des prix au producteur que des prix au consommateur. Plusieurs de ces différences ne sont pas explicables par le niveau de production de la zone ou par les coûts de transport. Y a-t-il des effets de stocks antérieurs, de stratégies différenciées des commerçants, des imports/exports ? Les commerçants s'adaptent-ils aux revenus des consommateurs ?

L'hypothèse du bulletin d'information (N° 3, p. 33) est-elle entièrement vérifiée ? "Au début de la campagne, les marchés de consommation semblent être moins intégrés les uns aux autres. Au fur et à mesure que la campagne progresse, les échanges inter-régionaux commencent à être actifs. Cela signifie qu'on ne peut parler d'un marché national au début de la campagne, mais un peu plus tard dans le temps, après que les équilibres régionaux se soient établis et qu'il existe des écarts importants entre axes céréaliers."

Prix consommateur du mil (F CFA/kg)

	Oct. 88	Nov. 88	Déc. 88	Janv. 89	Fév. 89	Mars 89
BAMAKO	133	109	82	74	72	
BAYES	138	104	98	90		80
KOULIKORO	115	81	60		68	
SEGOU	90	47	42	48	50	47
SIKASSO	115	93	79	85		75
MOPTI	78	55		54	51	50
TOMBOUCTOU	145	76	66	68	70	71
GAO	103	180	75			

Source : Bulletin d'Information sur le marché céréalier du Mali, N°3, 1989.

Compte tenu de ce marché très fluctuant, donc très risqué (cf. les analyses du MSU), il n'y a pas actuellement d'incitation pour les producteurs à développer des cultures vivrières au-delà d'un léger excédent et d'un stock de sécurité. Des expériences ont montré qu'une commercialisation garantie entraînait une augmentation de production (cas du maïs acheté par la CMDT il y a quelques années) mais que celle-ci revenait au niveau de surplus conjoncturel dès que la garantie était supprimée.

Des potentialités importantes d'augmentation de production existent, à la fois pour certains producteurs des zones cotonnières (avec équipement et consommation accrue d'engrais) et pour d'autres zones à pluviométrie satisfaisante (Ouest du Mali, Sénégal oriental) et ceci ne se ferait pas au détriment de la culture du coton. Le problème est donc avant tout celui de la sécurisation d'un marché.

b) Le problème peut être envisagé à deux niveaux :

- Comment atténuer les variations de prix ? Un certain nombre d'études complémentaires légères (à partir des données déjà accumulées) sont sans doute nécessaires pour bien comprendre les facteurs explicatifs réels des 3 types de variation (entre les années, en cours d'années, entre régions). Il en découlera des thérapeutiques différenciées (programme de crédit, banques de céréales, système d'information sur les marchés, amélioration des infrastructures de transport et de stockage ...).

En ce qui concerne les variations de prix entre les années bonnes et mauvaises, outre les stockages décentralisés (tels que les banques de céréales des Associations Villageoises), il faudra jouer prioritairement sur les échanges entre pays voisins (importation/exportation, échanges triangulaires) avec une politique de facilitation des échanges claire et constante (21) et seulement secondairement sur les aides alimentaires.(22)

- Mais le problème de fond à moyen terme est de voir l'évolution du marché des mil/sorgho/mais par rapport à celui du riz.

Compte tenu de l'urbanisation, des habitudes alimentaires, du coût de transformation, n'y a-t-il pas évolution irrésistible en faveur du riz et de la farine de blé ?

J.M. YUNG avait montré au Sénégal (23) la nécessité des comparaisons entre produits prêts à la cuisson (à la fois en coût, en temps, en pénibilité), l'intérêt d'un effort important à mener dans la transformation des céréales locales et la nécessité d'un différentiel important de prix.

On peut même se demander, en regardant les évolutions de prix au Mali, s'il n'y a pas déjà deux marchés quasi autonomes, c'est-à-dire qu'une baisse sensible du prix du mil au consommateur (100 CFA en mars 88 et 74 CFA en janvier 89 à Bamako) n'a aucune répercussion sur le prix du riz (207 CFA en mars 88, 207 CFA en janvier 89).

La priorité est donc sans doute la transformation/ commercialisation des mil/mais/sorgho (cf. les expériences des mini-minoteries au Sénégal oriental et au Mali) si l'on veut conserver un débouché pour les céréales locales au moins les marchés ruraux, les villes secondaires et auprès de certaines catégories de consommateurs urbains.

3.3. Les zones céréales/arachide (Sénégal) ou céréales/niébé (Niger)

a) Il s'agit de zones dont l'équilibre vivrier est fragile et fluctue fortement selon la pluviométrie et donc selon les années.

En longue période ces zones ne présentent pas de modification forte de la répartition entre culture de rente et culture vivrière. Ceci résulte sans doute à la fois de raisons techniques (rotation céréales-légumineuses) et économiques (l'arachide et le niébé représentant une source importante de revenu, qu'ils soient vendus sur place ou exportés (Gambie ou Nigeria). Les variations de prix des céréales sont importantes et les volumes des transactions relativement faibles. Peu de producteurs ont des excédents réguliers mais beaucoup sont contraints de vendre à la mauvaise période et de racheter ultérieurement.

(21) Et non pas plusieurs modifications de politique en quelques mois, avec de nombreuses tracasseries administratives (cas du Mali en 1989).

(22) Déclenchées à temps et au niveau adéquat, grâce aux systèmes d'alerte précoce ou aux divers systèmes d'information qui se développent progressivement depuis quelques années.

(23) YUNG (J.M.) .- Evaluation de la filière du mil au Sénégal .- Ministère des Relations Extérieures Coopération et Développement. Paris, 1982.

Les achats complémentaires de céréales (structurels pour les producteurs en déficit chronique (24), conjoncturels pour les producteurs en équilibre précaire) sont assurés par les ventes d'arachide ou de niébé, par des produits de l'élevage, par l'exode et d'autres revenus extra-agricoles, par des dons et des prêts (25). Les céréales viennent de la région elle-même, d'autres régions du pays (cf. les échanges entre Serer du Sine et les Terres Neuves) ou de pays voisins (Nigeria).

b) A priori, il ne faut pas s'attendre à des modifications considérables au cours des prochaines années quant aux augmentations de production ou à la répartition entre les cultures. Dans ces zones, les actions prioritaires à conduire pour maintenir, voire augmenter, le niveau actuel de la production céréalière devraient porter sur :

- la lutte contre la dégradation de l'écosystème, qui aurait des effets positifs aussi bien sur les céréales que sur les cultures de rente,
- la diffusion de variétés plus précoces et plus résistantes,
- la régulation des marchés par des interventions semblables à celles identifiées pour les zones cotonnières. Ici aussi, l'approvisionnement des exploitations déficitaires peut être effectué à partir d'autres régions du pays ou de pays voisins. Ainsi, dans le cas du bassin arachidier sénégalais, deux éventualités sont possibles : la croissance du riz importé ou le maintien d'une alimentation fondée sur le mil/maïs/sorgho venant du Sénégal oriental (26) ou du Mali.

3.4. Les zones céréalières (Nord Bassin Arachidier, plateau Mossi, Centre et Nord Niger...)

a) Ces zones sont presque toujours déficitaires, ceci étant valable pour la grande majorité des exploitations. Il n'y a pas de concurrence avec les produits d'exportation.

En année ordinaire, les céréales sont achetées grâce aux revenus issus de l'élevage, de l'exode et des autres activités non agricoles. Elles proviennent d'autres régions du pays, de pays voisins (par exemple le Nigeria pour le Niger) ou correspondent à des importations du marché mondial (riz). En année médiocre ou mauvaise, le recours à l'aide alimentaire peut être important.

b) Du point de vue de la production agricole, les potentialités sont faibles et ici encore davantage qu'ailleurs il faut éviter la dégradation des sols et la baisse de rendement et freiner l'exode plutôt que d'espérer des augmentations de production. Du point de vue du marché, il faut s'efforcer de stabiliser les prix et de favoriser les échanges internes entre régions Nord et Sud. Il faut éviter que le marché potentiel ne soit couvert par les importations de riz ou les aides alimentaires.

4. Conclusions et perspectives

4.1. Les potentialités d'augmentation de production sont différentes selon les zones et les catégories de producteurs. Elles sont relativement élevées dans les zones irriguées, les zones

(24) Voir la typologie des exploitations présentée ci-dessus.

(25) cf. par exemple J. Lombard (J.) : Impact des échanges régionaux de produits agricoles sur les stratégies de production et de consommation des agriculteurs serer (à paraître). Le déficit entraîne aussi des modifications dans la stratégie de gestion des greniers.

(26) Actuellement partiellement déficitaire mais où des progrès de productivité sont possibles.

cotonnières et les zones à conditions pluviométriques favorables non cotonnières (27). Cette augmentation n'aura pas d'incidences sur les cultures d'exportation, elle leur serait plutôt favorable (28).

4.2. Cette augmentation ne sera possible que si les producteurs sont assurés d'un marché rémunérateur et stable. Il est en effet actuellement difficile de parler d'un niveau des prix, d'une éventuelle augmentation des prix et de son impact sur les producteurs et les consommateurs ruraux et urbains, tant que les variations (à l'intérieur de l'année, entre régions et entre années) sont aussi fortes. Dans les conditions d'un marché étroit, volatile et risqué, il n'y a que des surplus conjoncturels et aléatoires et très peu d'incitations pour les producteurs.

4.3. Si aucune politique volontariste n'est entreprise, la tendance, facilement observable au cours de ces dernières années, est le remplacement des céréales locales (mil, maïs, sorgho et riz) par du riz et de la farine de blé importés. Ceci pourrait éventuellement se justifier, du strict point de vue économique (sans prendre en compte les problèmes sociologiques, politiques et culturels), si en contrepartie il y avait augmentation des cultures d'exportation dans les zones agricoles les plus productives et utilisation de la main d'oeuvre venant des zones agricoles plus fragiles dans un secteur industriel rentable, voire dans une émigration vers d'autres pays africains ou en Europe. Mais on sait qu'aucune de ces conditions ne se rencontre dans la réalité : le coton est à la limite de la rentabilité, l'arachide est fortement concurrencée par d'autres oléagineux, aucune autre culture de rente ne paraît actuellement adaptée et rentable et les perspectives du secteur secondaire et de l'émigration paraissent particulièrement bouchées.

4.4. Il est donc nécessaire de mener conjointement :

- des actions incitatives au niveau de la production/ transformation en ce qui concerne particulièrement la transformation du maïs-sorgho et l'amélioration de la filière riz ;
- des actions, à plusieurs niveaux (local, national et inter-africain) pour agir sur les différents facteurs d'instabilité du marché : programme de crédit, système d'information, facilitation des échanges inter-africains, protection commune vis-à-vis de l'extérieur ... Toute politique purement nationale sera insuffisante et facilement contournée.

4.5. Nombre de mesures esquissées ici nécessitent un volontarisme certain de la part des responsables politiques. Cette nécessité ne doit cependant pas estomper les enseignements des politiques économiques mises en oeuvre depuis les indépendances. Il ne faut pas passer d'un Etat omnipotent, au moins en apparence (ayant le monopole de la commercialisation, fixant souverainement les prix à la production et à la consommation) à un Etat minimum, se contentant d'entretenir les infrastructures routières et de fournir des informations sur l'évolution des marchés. Il ne faut pas rêver à un Etat de droit, libéral, mythique, mais analyser les Etats africains dans leur réalité, avec leurs caractéristiques propres. Il faut essayer de trouver de multiples et nouvelles régulations où l'Etat jouera un rôle important mais sera obligé de se confronter régulièrement avec le secteur privé (commerçants et

(27) par exemple Ouest (au Sud du chemin de fer) et Sud Mali : bonnes terres et faible densité de population.

(28) On observe de même en Côte d'Ivoire que les surplus vivriers se trouvent chez les plus grands planteurs de café et de cacao (cf. ORSTOM, op.cit.).

transformateurs) et le secteur des organisations paysannes réelles (29) ...), (Fédérations d'associations, de groupements, de coopératives à la fois à des niveaux décentralisés, nationaux et peut-être inter-africains. Ultérieurement, des associations de consommateurs, quand elles se seront constituées, pourront se joindre au débat.

4.6. Au niveau des études et de la recherche, il semble indispensable :

- de renoncer à des approches trop agrégées et de se mettre d'accord sur un cadre logique permettant des comparaisons et utilisant les travaux déjà disponibles sur le zonage, les typologies et les systèmes de production ;
- de mieux observer et de mieux comprendre les facteurs explicatifs des trois types de variation des marchés (entre les années, en cours d'année, entre régions) ;
- de mieux appréhender les différentes habitudes de consommation par zone, types de producteurs et de consommateurs ;
- de suivre les conséquences et les difficultés de toute expérience novatrice visant à stabiliser ou accroître le marché (programme de crédit, de banques céréalières, d'échanges triangulaires, import/export africains, promotion de nouveaux produits à partir du sorgho-maïs ...) ;
- de synthétiser les données disponibles dans des modèles simplifiés, qui se complexifient progressivement et qui permettent d'expliquer les évolutions et de simuler les effets de différentes mesures de politiques économiques.

(29) et non des coopératives fictives, sans autonomie vis-à-vis de l'Etat.